

lement avertis de ses défauts et, s'il pèche, sachons en quel sens il peut pécher.

Rappelons-nous de plus que, s'il a des défauts, il n'a pas du moins celui d'être chrétien. Quoi que l'on puisse penser du passage célèbre où il parle de Jésus-Christ, en y ajoutant ceux où il blâme la mort de saint Jean-Baptiste et la mort de saint Jacques ¹, il est certain que ni ses flatteries sacrilèges envers Vespasien, ni son langage très-variable sur le suicide et sur l'autre vie, ni son silence sur les prophéties de l'Évangile, ne permettent de voir en lui un disciple des apôtres. Romain ou Juif, modéré ou exalté, Josèphe peut donc avoir tous les torts possibles ; il n'a pas celui d'avoir embrassé l'Évangile, et de chercher l'accomplissement des prophéties qui y sont contenues. Ce pharisien devait-il avoir à cœur de montrer réalisé au bout de quarante ans ce qu'avait prophétisé le supplicé du Calvaire ? Ce flatteur de Domitien avait-il en tête les affaires d'une Église qui souffrait sous Domitien ? Et si, malgré cela, sans le savoir et sans le vouloir, il vérifie ces prédictions ; si, témoin involontaire, il dépose de la véracité d'un prophète qu'il ne connaît pas ou qu'il n'aime pas, il me semble, à cet égard, digne de toute notre croyance. Il peut avoir, si vous le voulez, toutes les passions et tous les préjugés, il n'a pas le préjugé chrétien.

1. Voyez *Ant.*, XVIII, 4 (3, 3) ; 7 (5, 2) ; XX, 8 (9, 1).

CHAPITRE V

PREMIÈRES AGITATIONS DU PEUPLE JUIF

(33-66)

Hæc autem omnia initia sunt dolorum.
Tout ceci n'est que le commencement des douleurs.

(MATTH., XXIV, 8.)

Cependant le progrès même de Juda faisait son péril. Ni le germe de la révolte n'était étouffé chez les Juifs, ni le germe de la méfiance chez les païens. Les populations idolâtres au milieu desquelles vivait la race israélite portaient envie à sa richesse et à sa puissance, insolente parfois. Dans les grandes villes de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Syrie, entre la communauté juive et le peuple païen, la rivalité était continuelle, l'insulte fréquente, la lutte parfois ensanglantée. Les écrivains païens, à partir du temps de Néron, affectent une certaine peur du progrès de la race et de la secte juïques. « Cette nation tant de fois réprimée, disent-ils, finira donc toujours par s'accroître ! Elle s'arrogue la liberté de faire des lois ! Elle s'enrichit des aumônes qu'elle prélève sur toutes les

âmes faibles et dépravées ! » Et Sénèque que nous citons tout à l'heure : « Nation scélérate qui a tellement propagé ses rites, qu'elle est reçue maintenant par toute la terre, et, vaincue, donne des lois à ses vainqueurs ¹ ! »

Le pouvoir lui-même, moins passionné que les peuples et moins emphatique que les écrivains, s'inquiétait cependant parfois. Tibère, Claude après lui, alarmés du prosélytisme juif et du bruit que faisaient les Juifs à Rome où il n'y avait pourtant plus d'assemblées populaires, chassèrent de Rome tous les Juifs. Il est vrai qu'ils ne tardèrent pas à y revenir. Claude, nous venons de le dire, arrêta la reconstruction des murs de Jérusalem, de peur que ce sanctuaire du judaïsme ne devint une forteresse imprenable.

Mais ni cette hostilité inévitable des peuples païens, ni ces terreurs exagérées des écrivains, ni ces méfiances du pouvoir, n'étaient encore bien redoutables. Juda était bien plus à craindre pour lui-même. L'esprit de révolte avait été semé dans son sein ; et il y existait, au milieu de la soumission générale, obscur,

1. ... ὅσοι τὰ νόμιμα αὐτῶν, καίπερ ἀλλοθινοῖς, ὄντες, ζήλοισι. Καί ἐστι καὶ παρὰ τοῖς Ῥωμαίοις τὸ γένος ταῦτο, κολούθεν μὲν πολυλάκεις, ἀδξηθέν δὲ ἐπὶ πλείστον ὥστε καὶ παρρησίαν τῆς νομίμως ἐκκλήσει. Dion., XXXVI, p. 37, B., ed. Leunclavii. — Nam pessimus quisque, spretis religionibus patriis, tributa et stipes illuc congeriebant. Unde aucta Judæorum res. Tac., *Hist.*, V, 5. — Eo usque sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit, ut per omnem terram recepta sit, et victi victoribus leges dederint. Sénèque apud August. *De civit. Dei*, VI, 11.

mais fécond. Au temps d'Auguste, bien des années avant l'époque où nous prenons le peuple juif, la Judée, ayant été (an 7 après Jésus-Christ) déclarée province romaine, avait été soumise au recensement. Le peuple était paisible, peut-être même satisfait d'être délivré de la tyrannie des Hérodes. Un homme protesta. Judas le Gaulonite proclama qu'à nul il n'appartenait d'exercer le cens, de lever le tribut, de tenir la souveraineté sur Israël ; qu'à Dieu seul était dû le titre de seigneur et roi. Ce fanatisme d'indépendance politique était nouveau dans Israël, qui avait porté en paix, tant que son culte n'avait pas été attaqué, le joug des Chaldéens, celui des Perses, celui des Macédoniens, celui de Rome. Judas mena la vie d'aventurier et eut avec lui quelques compagnons, moitié fanatiques, moitié brigands ; moitié martyrs, moitié bandits ; invincibles dans les tourments, et très-redoutables sur les grands chemins. C'étaient des pharisiens démocrates et exaltés, qui souffraient toutes les tortures possibles plutôt que de donner à un homme le nom de maître, et qui en même temps protestaient sur les routes à coups de poignard de l'imprescriptible liberté du peuple de Dieu. Germe obscur, mais dangereux, qui couvait pour l'avenir ; pépinière de ces révolutionnaires mystiques qui devaient finir un jour, sinon par remplir Israël, du moins par le dominer ¹.

1. Jos., *Ant.*, XVIII, I (1, 6) ; *de Bebio*, II, 12 (8, 1), 32 (178) ; *Act.*, V, 37. On voit par l'interrogation qu'adressent à Notre-

Néanmoins, après Judas le Gaulonite, trente ans et plus se passèrent, le germe déposé demeura toujours dans l'ombre ; il fallut un long temps pour qu'il achât d'éclorre. Il fallut plus que du temps, il fallut le crime du Calvaire, et c'est à cette redoutable cause qu'humainement et divinement, selon la politique et selon la loi de la Providence, il faut faire remonter les malheurs de la nation juive.

D'après les rabbins eux-mêmes ce jour fut marqué d'une manière sensible. Non-seulement on peut avec beaucoup de vraisemblance faire dater de ce jour-là les présages (v. p. 40 et s.) que les traditions talmudiques, très-sujettes à arrondir les nombres en fait de chronologie, font remonter à l'an 40 avant la destruction du temple ; mais de plus, les rabbins sont eux-mêmes témoins, avec les évangélistes, du déchirement de ce rideau qui était placé entre le sanctuaire et le saint des saints. D'autres ajoutent que, « le lendemain de la mort de Jésus, la porte de Nicanor, celle qui conduisait en face de l'autel », et par laquelle autrefois le Sauveur avait été amené pour sa présentation, « s'ouvrit d'elle-même. A cette vue le sanhédrin fut frappé de terreur, et il cessa de se réunir dans le consistoire Gazith, reconnaissant plus que jamais que le

Seigneur les pharisiens et les hérodiens au sujet du cens à payer à César, qu'une certaine popularité s'attachait à l'idée qui faisait du refus de l'impôt un devoir religieux. Matth., XXII, 15-21 ; Marc, XXII, 13-17.

droit de vie et de mort ne lui appartenait plus ; il s'arracha les cheveux et se couvrit de cendre. Le R. Zadoc surtout fut un de ceux qui jeûnèrent avec le plus d'ardeur pour détourner les malheurs qui menaçaient le peuple. Mais, après quarante ans de pénitence, lorsqu'il était devenu aussi décharné qu'un squelette, et que le peuple l'avait surnommé *l'informe*, il comprit que ses jeûnes étaient inutiles ; il quitta Jérusalem qui était assiégée, se présenta devant Titus, et ce déserteur de la cause judaïque fut amnistié par pitié¹. »

Il faut bien comprendre en effet qu'au jour du déicide, toutes les portions du judaïsme, prêtres et rabbins, temple et synagogue, sadducéens et pharisiens, aristocrates et démocrates, Juifs de la Palestine et Juifs de la dispersion, s'étaient unis dans un même crime. Le crime fut provoqué par les concilia-bules des docteurs de la loi (*νομίμοι*), des scribes (copistes de la loi ?), des pharisiens, les types officiels de la vertu rabbinique : l'école et la synagogue en prirent ainsi leur grande part. De leur côté, le grand prêtre et les chefs du sacerdoce (princes des prêtres), sadducéens pour la plupart², le conseillèrent et l'approuvèrent. Caïphe, prophétisant en sa qualité de grand prêtre, dit « qu'il est bon qu'un homme meure pour

1. *Talmud*, Traité *Taanith*.

2. *Act.*, V, 18 ; XXIII, 69 ; Josèphe, *Antiq.*, XX, 8 (9, 1), qui nous montrent, à trois époques peu éloignées les unes des autres la puissance des sadducéens dans le sacerdoce.

tout le peuple »¹ : il imprima ainsi la tache du déicide et à la race d'Aaron qui était la sienne, et au sadducéisme qui était sa doctrine, et au sacerdoce dont il était le chef, et au temple dont il était le ministre.

De plus, l'arrêt fut rendu par le grand prêtre à la tête du sanhédrin. Or le sanhédrin était composé de trois chambres. Dans l'une siégeaient vingt-trois pontifes, les chefs des familles sacerdotales. Dans une autre, celle des docteurs, siégeait un nombre égal de rabbins, présidés par le chef d'école, le *nâci*. Dans la troisième, les anciens, les chefs civils du peuple d'Israël. Le sanhédrin était ainsi le centre et du sacerdoce et de l'école et de la nation ; les sadducéens y avaient place comme les pharisiens². Or, ni pharisiens, ni sadducéens, ni pontifes, ni rabbins, ni chefs du peuple, ne rejetèrent leur part du crime. A son tour, le tétrarque Hérode, au nom du judaïsme semi-païen de sa famille, apporta son tribut d'aveuglement et d'insolence. Enfin, pour que nulle portion de Juda ne demeurât innocente, que le peuple ne fût pas plus pur que ses chefs, ni les ignorants plus que les docteurs, ni la démocratie plus que l'aristocratie, ni les Juifs du dehors plus que les Juifs de la Palestine ; ce fut tout une multitude, les deux ou trois millions d'hommes venus pour la Pâque, d'Antioche, de Smyrne, de Rome,

1. Joan., XVIII, 14 ; XI, 50.

2. Act., XXIII, 69.

d'Alexandrie, de Cyrène, de l'Assyrie, de la Perse, peut-être même de la Chine, qui poussèrent le cri d'anathème : « Prends-le et crucifie-le.... Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants¹ ! »

Cependant une des pensées qui éclate à cette époque parmi ce peuple est une pensée bien contraire à celle qui domina depuis la nation juive. Ce qui animait cette multitude, ce que les chefs du peuple prenaient pour cause ou pour prétexte de leur crime, c'était la fidélité envers Rome, la crainte de ses vengeances, le fanatisme de la soumission. L'aristocratie redouta ou prétendit redouter en Jésus un ennemi de César. « Si nous laissons cet homme libre, disait Caïphe, dans les comités secrets du sacerdoce, tous croiront en lui, et les Romains viendront et détruiront notre ville et notre peuple². » « Nous l'avons trouvé, disent au pied du tribunal les affidés de Caïphe, soulevant le peuple et empêchant de payer l'impôt à César³. » « Si tu le renvoies, crie-t-on à Pilate, tu n'es pas ami de César ; car quiconque se fait roi est ennemi de César⁴. » « Nous n'avons de roi que César⁵ », crie ce peuple courtisan qui, avant un siècle, brisera les drapeaux de César et soulèvera contre lui une guerre atroce.

1. Joan., XIX, 15 ; Matth., XXVI, 50.

2. Joan., XI, 48.

3. Luc., XXIII, 2.

4. Joan., XIX, 12.

5. Joan., XIX, 15.

C'était donc sous prétexte de soumission que l'on agitait le peuple; c'était par respect pour César que l'on faisait violence à la conscience pusillanime du délégué de César. La courtoisie devenait séditeuse, la servilité arrivait jusqu'à l'émeute. Par ce crime, Jérusalem non-seulement méritait sa chute, mais la préparait. Son châtement, divinement nécessaire selon les lois de la Providence, se trouvait par là, selon les lois de la politique humaine, singulièrement facilité. Il était clair que le peuple juif, initié aux allures de la sédition, ne s'en tiendrait pas là, et marcherait de plus en plus dans ces voies tumultueuses et violentes qui devaient le perdre. Après s'être révolté pour César, il ne tarderait pas à se révolter contre César.

A partir de ce jour en effet, où, selon le témoignage même des rabbins, d'accord en cela avec l'Évangile, le rideau qui séparait le saint des saints du sanctuaire s'était déchiré, l'attitude du peuple juif devient plus violente. La série des rebellions et la série des malheurs commencent pour lui. A peine le décide accompli, saint Étienne est lapidé au mépris de la police romaine (33). En même temps, Saül est envoyé à Damas pour appeler sur les apôtres le glaive des Juifs auxquels la loi romaine interdit de tirer le glaive. Bientôt la colère des Juifs poursuit saint Paul converti à Damas, où il est menacé d'assassinat (38), à Lystres (45), à Philippes, à Thessalonique¹, à Bérée (52), à

1. Voyez plus bas ce que saint Paul écrit en 52 aux chrétiens de

Éphèse (57), où ils suscitent contre lui des émeutes, au mépris de la paix romaine. Rome est troublée de ces querelles et Claude expulse les Juifs de Rome (49). Peu après, la présence de saint Paul à Jérusalem y amène des émeutes violentes, des querelles effroyables dans le sacerdoce, des tentatives d'assassinat encouragées par les prêtres et contre lesquelles l'épée romaine protège l'apôtre (38). Puis saint Jacques le Mineur est jeté du haut de la terrasse du temple et achevé à coups de pierres par ordre du grand prêtre, au mépris de la loi romaine et du procurateur romain (62). En poursuivant les apôtres, Juda devient le perturbateur habituel des villes de l'empire; en s'agitant contre les chrétiens, il s'habitue à s'agiter contre Rome. Son aristocratie l'a jeté dans les voies de l'émeute et il ira malgré elle jusqu'à la révolution.

Et rappelons ici la cause plus profonde encore qui faisait sortir Juda de son sangfroid et de sa paix, qui jetait dans les âmes l'inquiétude et l'enthousiasme, l'ambition et le désappointement. La prophétie de Jacob avait été accomplie; les septante semaines de Daniel étaient épuisées; les quatre-vingt-cinq jubilé d'Élie l'étaient probablement aussi; le quatrième millénaire était fini; la loi, à compter du temps d'Abraham, avait fait ses deux mille ans: en d'autres

Thessalonique: c'est encore une prophétie de la chute de Jérusalem.

termes, toutes les computations étaient à bout. Et le Messie manquait ! A mesure que les années s'écoulaient, l'impatience précipitait Juda vers la révolte¹.

Voilà pourquoi la différence est si grande entre la Jérusalem du temps du Sauveur et la Jérusalem des années suivantes. Celle-là est paisible et soumise ; elle se laisse conduire par la prudence cauteleuse de l'aristocratie sacerdotale ; la secte ou plutôt la bande de Judas le Gaulonite est peu nombreuse ; Jérusalem attend paisiblement le Messie. L'autre, au contraire, devient d'année en année plus inquiète et plus turbulente ; son aristocratie n'est plus maîtresse ; les sectaires fanatiques se multiplient ; c'est qu'alors Jérusalem cherche avec inquiétude le Messie. Elle n'a pas voulu du Fils de Dieu ; elle se donnera au premier escamoteur biblique qui se rencontrera sur son chemin. Elle n'a pas voulu de l'émancipation spirituelle qui lui était offerte ; elle se jette dans de folles espérances d'émancipation politique. Elle proteste religieusement contre l'Église chrétienne ; elle proteste politiquement contre Rome ; plus elle se sépare de l'une, plus aussi elle se sépare de l'autre. Son sanhédrin, qui a cru ne la brouiller qu'avec l'Église qu'il déteste, l'a compromise avec Rome qu'il redoutait.

1. D'après le rabbin Ménassé (au xvii^e siècle), les anciens Juifs et ceux surtout qui prirent les armes contre les Romains attendaient la venue du Messie et espéraient de lui leur délivrance. *De vitæ termino*, apud Basnage, *Hist. des Juifs*, VI, 21.

Et Juda ne s'agitait pas seulement contre Rome, il s'agitait contre lui-même. Cette rencontre qui avait eu lieu entre les différents éléments du judaïsme pour accomplir le déicide ne pouvait constituer un accord durable ; comme les alliances qui se font pour le crime, le lendemain du crime elle devait se rompre. Les dissentiments devenaient des ruptures. Il se dessinait peu à peu un parti de l'insurrection contre le parti de la paix, un parti révolutionnaire contre le parti conservateur, un parti des prophéties contre le parti des indifférents.

C'était pour la paix et pour l'attente paisible de l'avenir que penchaient les Juifs de la dispersion : vivant plus loin du centre, plus en contact avec les infidèles, ils pouvaient être plus patients et plus dociles. C'était du même côté que penchaient les sadducéens et ceux qui se rapprochaient du paganisme, plus résignés à ne pas voir naître ce Messie qu'ils avaient moins désiré, ni se relever cette terre d'Israël dont leur patriotisme, plus calme, avait moins de souci. Il en était de même des riches et des puissants de Juda, de l'aristocratie sacerdotale, occupée des rites plus que des croyances, occupée à gouverner Israël plus qu'à le glorifier ; tous ceux-là pouvaient maîtriser leur impatience, et songeaient surtout à ne pas livrer aux Romains, par une révolte insensée, Israël, Jérusalem et le temple.

C'était au contraire vers le parti révolutionnaire et

prophétique que penchaient les Juifs de la Palestine à l'encontre des Juifs de la dispersion ; les rabbins à l'encontre des prêtres ; le clergé des synagogues, si je puis l'appeler ainsi, en opposition avec le clergé du temple ; les pharisiens, par rivalité pour les sadducéens ; les pauvres et le peuple en haine des grands et des riches. Le rabbinisme pharisien, qui dominait dans la Palestine et qui dominait sur les classes populaires, avait fait (et je le dis à son honneur) du royaume de Dieu et de l'apparition du Messie le sujet de ses commentaires, la vie de son école, la préoccupation de sa foi.

Ainsi Juda se scindait de plus en plus en insouciantes et en impatientes, en timides et en exaltés. Si, hors de la Judée, dans les palais des rois, dans les écoles sadducéennes, on pouvait prendre en patience l'absence du Messie et la domination romaine ; dans les synagogues, dans les écoles pharisaïques, dans les cabanes de Juda, on ne se consolait pas. C'est là que l'on calculait les semaines de Daniel, que l'on discutait les prophéties, qu'on entassait les interprétations, qu'on ajoutait aux prophéties véritables des traditions mensongères¹ ; c'est là que germaient l'impatience, le désespoir, la révolte².

1. Voir quelques exemples de ces interprétations ou de ces prophéties dans Josèphe, *de Bello*, IV, 22 (6, 3) ; VI, 7 (2, 1), 30 (5, 2), 31 (5, 4).

2. « Les puissants traitaient mal le peuple, le peuple médita

La source du mal ainsi reconnue, déroulons rapidement la série des premières fautes et des premières douleurs d'Israël, à partir du crime du Calvaire.

Le règne de Caligula, qui commença quatre ans après ce crime, fut le début des souffrances du peuple juif ; il lui donna un véritable avant-goût de ses désastres futurs. J'ai raconté ailleurs¹ cette persécution ; Caligula, abandonnant par suite de sa folle manie d'apothéose les traditions tolérantes du pouvoir romain, veut imposer aux Juifs l'adoration de sa propre personne. Il donne à ses sujets païens l'exemple de la persécution contre Israël (38-40). Le prince a commencé, les peuples suivent. Les peuples comprennent que les Juifs par leurs poursuites tumultueuses contre les chrétiens ont encouru la disgrâce du pouvoir romain même raisonnable ; le prince et les peuples soupçonnent peut-être aussi que les Juifs ont encouru la colère de Dieu par le meurtre du Calvaire. Dans la Judée pourtant, où Israël est menacé de la plus grande de toutes les douleurs, celle de voir une idole païenne dans le temple, l'aristocratie sacerdotale, encore puissante, maintient la soumission, empêche le sang de couler ; c'est à force de résignation et de douleur que Jérusalem désarme ses persécuteurs et

la perte des puissants. Ceux-là étaient agités de l'esprit de domination, ceux-ci de l'esprit de violence et de pillage. » Jos., *de Bell.*, VII, 30 (8, 1).

1. V. *les Césars-Caligula*, § 2.